



Perte d'autonomie Exigeons une réponse de haut niveau collective, solidaire et publique

Le nombre croissant de personnes en perte d'autonomie est un enjeu de société. L'État doit prendre ses responsabilités par une **réponse publique** correspondant à un choix de société.

Parce que ce risque peut frapper chacun de nous :

- la réponse est une **gestion collective** de ce risque au sein de la Sécurité sociale ;
 - son financement doit se faire dans le cadre de la **solidarité nationale**, avec un engagement de l'État.
- **NON aux restrictions dans la prise en charge publique.**
- **NON au transfert de ce risque vers les assurances privées.**
- **NON aux recours sur successions qui frappent injustement les personnes dépendantes et leur famille.**

Année après année, les retraités constatent une baisse continue de leur pouvoir d'achat. La revalorisation des pensions basée sur l'inflation est insuffisante pour maintenir le pouvoir d'achat des retraités face aux augmentations auxquelles ils doivent faire face (moins 20% depuis 1993 selon les chiffres de la Cnav).

- **Pour une réponse collective et solidaire
à la perte d'autonomie**
- **Pour l'augmentation immédiate des retraites**

Manifestons ensemble le 25 novembre 2010

***Rassemblement à Moulins
à 15 h devant la préfecture***